

FREQUENTATION ET MOBILITE

Les nuitées globales

Nuitées quotidiennes des touristes français et étrangers dans la Loire en 2024

9.25 millions

de nuitées touristiques
enregistrées en 2024 dans la Loire

> soit une fréquentation en
hausse (+2.7%) par rapport
à 2023.

> Se rapproche du volume
2019 : -1%



25 000 nuitées

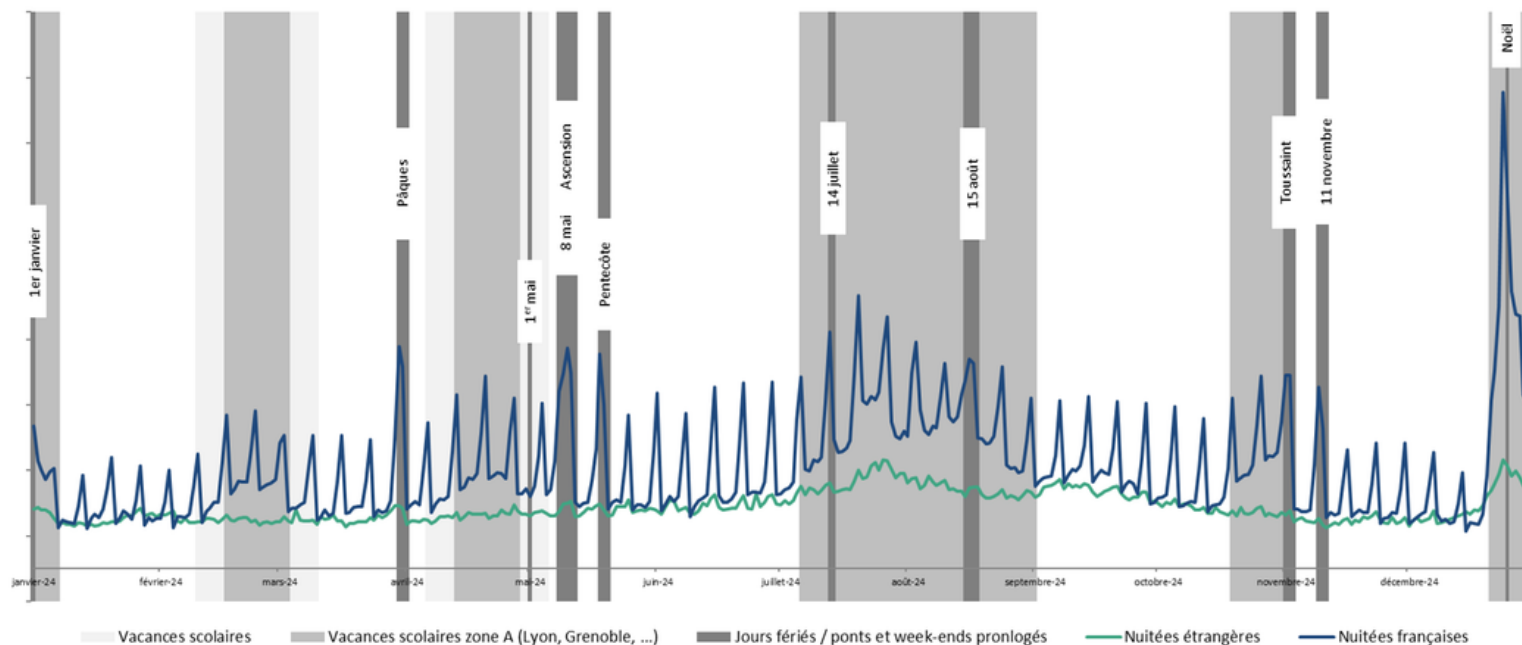
par jour en moyenne

Journée la moins fréquentée :

le 14 janvier avec
12 700 nuitées

Pic de fréquentation :

le 24 décembre avec
89 400 nuitées



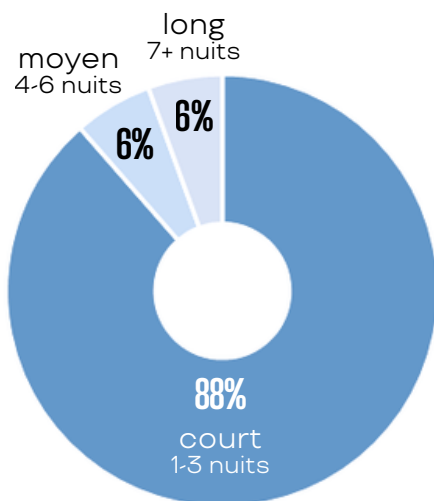
FREQUENTATION ET MOBILITE

Les nuitées globales

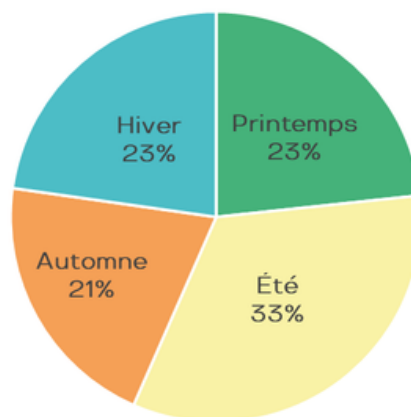
Durée moyenne de séjour

2,4 nuits

en moyenne par séjour

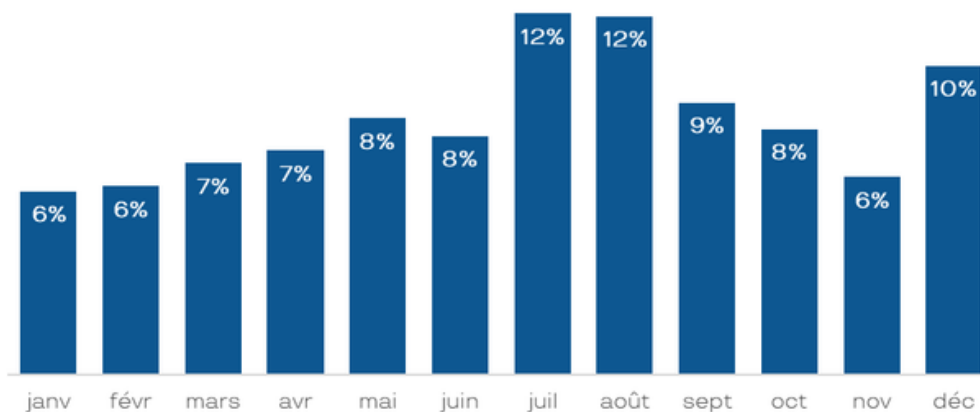


Répartition saisonnière de la fréquentation



33%

des **nuitées** sont consommées sur la saison estivale

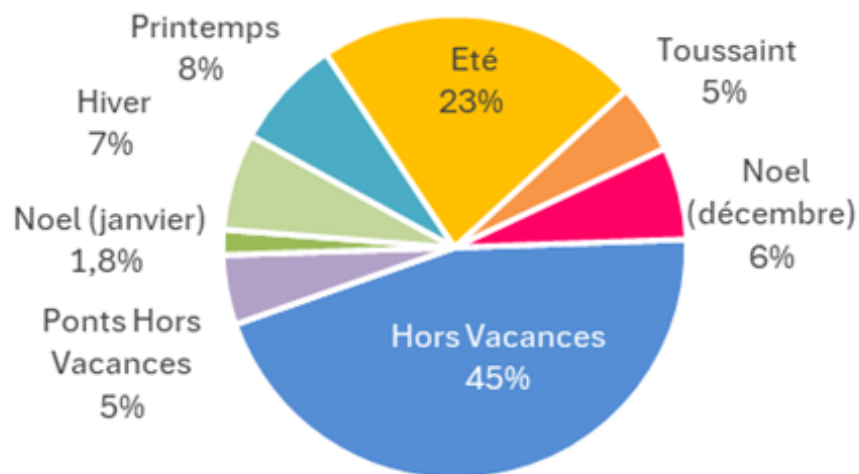


Les nuitées globales

Répartition des nuitées vacances/hors vacances

55 %

des nuitées
sont consommées pendant les
périodes de vacances ou de
ponts



Des vacances d'été en hausse et une part grandissante des vacances d'hiver :

Globalement, sur les périodes de vacances scolaire, la fréquentation est en hausse (+4.7%) par rapport à 2023.

Les vacances été représentent 23% des nuitées annuelles. Cette fréquentation estivale, boostée entre autres par les Jeux Olympiques d'été, est en hausse par rapport à 2023 (+3.8 %) et est repassée au-dessus à l'activité 2019.

Les vacances d'hiver, qui représentent 7% des nuitées touristiques annuelles, progressent de 4% par rapport à 2023 et dépassent de 2% le niveau de 2019.

Les nuitées globales

Répartition des nuitées touristiques par zone infra départementale

La Zone Saint Etienne Métropole concentre 54% des nuitées touristiques observées sur le Département de la Loire.

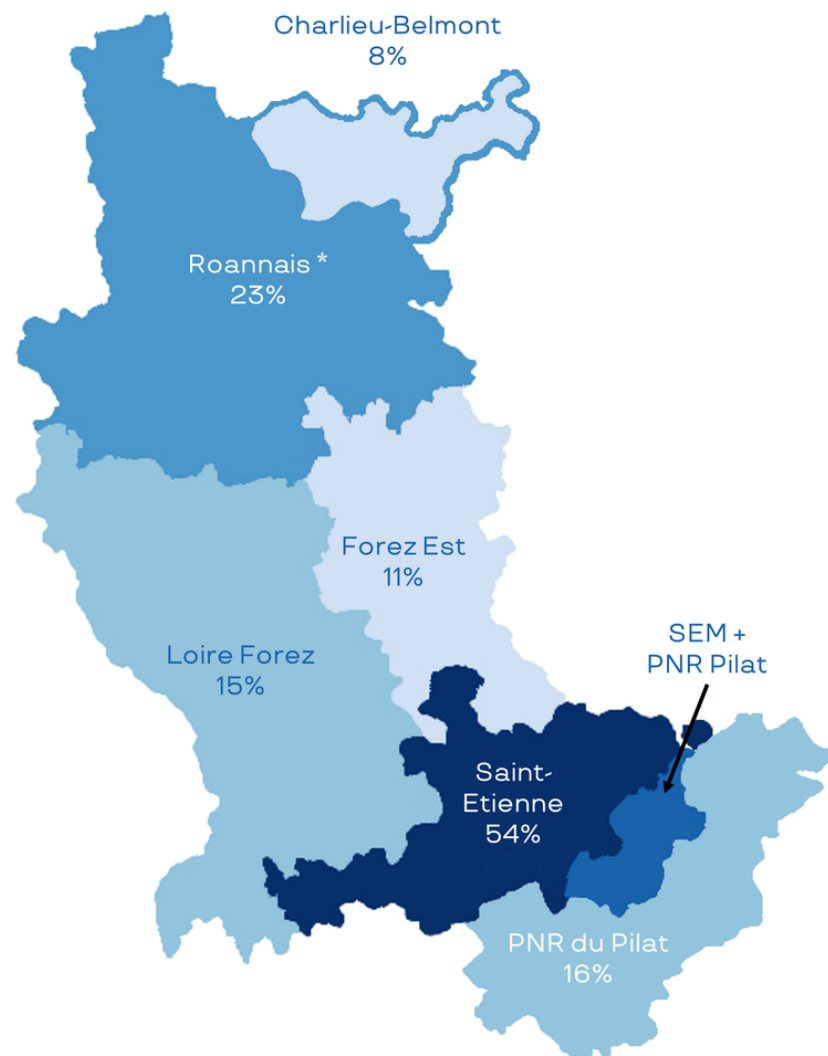
Le Roannais compte 23% des nuitées départementales, le PNR du Pilat 16%, Loire Forez 15%, Forez Est 11% et le Pays de Charlieu-Belmont 8%

Les zones incluant les grands pôles urbains du département concentrent la majorité des nuitées françaises et étrangères :

- Saint Etienne Métropole : 64% des nuitées étrangères et 48% des nuitées françaises.
- Roannais : 17% des nuitées étrangères et 27% des nuitées françaises

Alerte méthodologique :

*Les zones infra-départementales observées peuvent se superposer, à l'instar de Saint Etienne Métropole et du PNR du Pilat ou du Roannais et de Charlieu-Belmont qui partagent certaines communes. **Les pourcentages présentés sont les parts des nuitées pour chacune des zones.** Les parts ne sont pas cumulables et leur somme n'est pas égale au total départemental.*



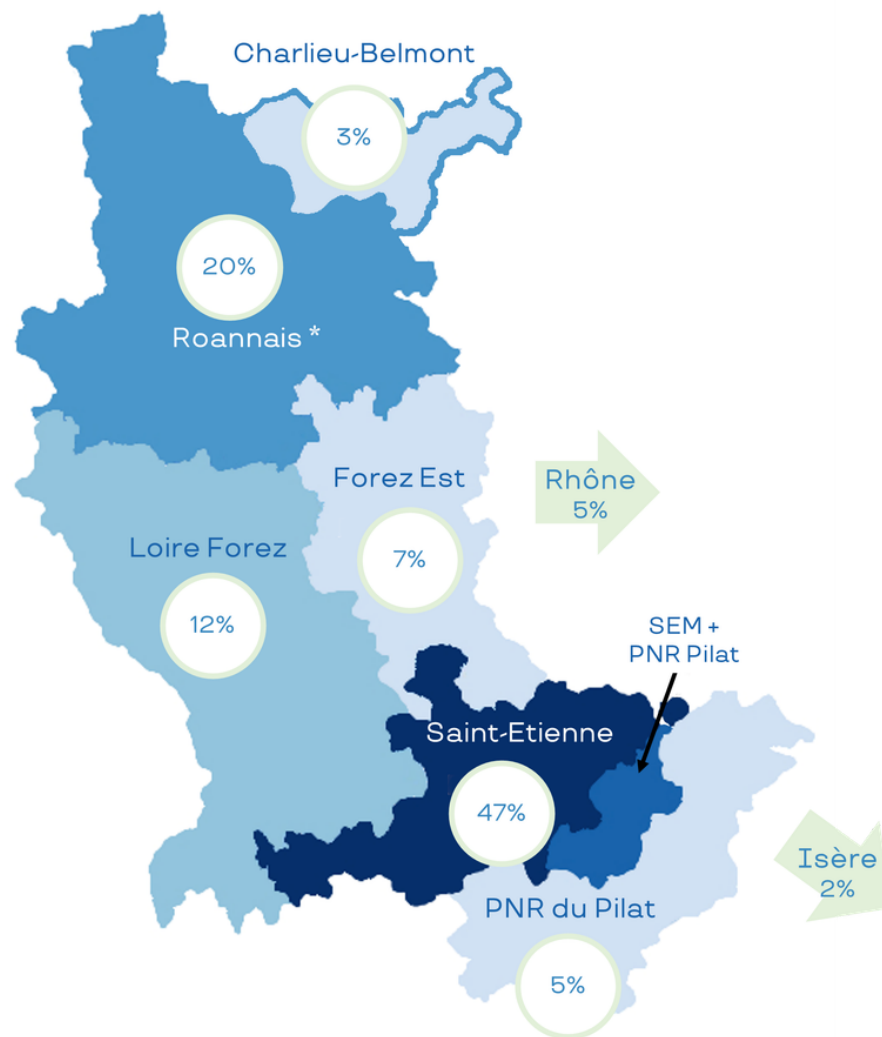
* Roannais : Zone regroupant Roannais Agglomération, ainsi que les communautés de Communes du Pays d'Urfé, des Vals d'Aix et Isable, de la COPLER et du Pays de Charlieu Belmont

Les nuitées globales

mobilité des touristes séjournant dans la Loire
vers la Loire et les départements limitrophes

91% des touristes séjournant dans la Loire restent sur le Département le lendemain de leur nuitée, dont 47% sur Saint Etienne Métropole, 20% dans le Roannais, 12% sur Loire Forez, 7% sur Forez Est, 5% sur les communautés de communes du Pilat et 3% sur la Pays de Charlieu Belmont.

Ces données sont stables par rapport à 2023



Les nuitées globales

Mobilité des touristes depuis leurs zones hébergements, vers la Loire et les départements limitrophes

Clé de lecture : 91% des touristes dormant dans le Roannais, restent sur le Roannais le lendemain de leur nuitée, 5% partent en excursion dans le Rhône, 2% en Saône et Loire.

Une grande majorité des touristes restent sur la zone où ils ont dormi.

Les touristes dormant sur le PNR du Pilat font exception et ont plus tendance à aller en excursion hors du territoire, à destination de l'Isère, du Rhône ou de Saint Etienne Métropole.

De la même manière, **les touristes dormant sur le Pays de Charlieu Belmont ont tendance à élargir leur territoire d'excursions** vers le reste du Roannais, la Saône-et-Loire et le Rhône.

